

Generali Espace Lux Capi Luxembourg

Fiche Info



Generali Luxembourg S.A. | Tél. : +352 27 86 26 20 | contact@generali.lu | www.generali.lu

TYPE DE PRODUIT	Contrat de capitalisation
DROIT APPLICABLE	Droit luxembourgeois
LANGUE	Française
PRENEUR	Personnes physiques, résidentes fiscales luxembourgeoises Personnes morales, établies au Luxembourg (sous conditions)
DURÉE	Durée déterminée
DEVISE DE RÉFÉRENCE	EUR

VERSEMENTS

VERSEMENT INITIAL	Min. 250.000,- € Min. 10.000,- € par support financier si investissement dans Fonds Général, Fonds Externes Min. 250.000,- € par Fonds Interne Dédié
VERSEMENTS LIBRES	Possibles à tout moment Min. 20.000,- € Min. 10.000,- € par support financier si investissement dans Fonds Général, Fonds Externes ou Fonds Internes Dédiés
MODE DE VERSEMENT	Uniquement par virement bancaire depuis le compte du preneur / le compte-joint des co-preneurs

INVESTISSEMENT

SUPPORTS FINANCIERS	Les versements peuvent être investis dans l'ensemble des supports financiers suivants (sous réserve du respect des min. d'investissement) : <ul style="list-style-type: none">- Fonds Général- Fonds Externes- Fonds Internes Collectifs- Fonds Internes Dédiés- Fonds d'Assurance Spécialisés
INVESTISSEMENT PENDANT LE DÉLAI DE RENONCIATION	Les versements, nets de frais, sont investis directement dans le ou les supports financiers choisis par le preneur

DISPONIBILITÉ DE L'ÉPARGNE

RACHAT PARTIEL	Possible à tout moment Montant d'un rachat partiel : min. 10.000,- € Solde du contrat après un rachat partiel : min. 10.000,- € Solde par support financier après un rachat partiel : min. 10.000,- € excepté pour le Fonds Interne Dédié (min. 250.000,- € pour rester dans un Fonds Interne Dédié)
RACHAT TOTAL	Possible à tout moment

RÉORIENTATION DE L'ÉPARGNE

ARBITRAGES	Possibles à tout moment Min. 10.000,- € par support financier excepté pour le 1 ^{er} investissement dans un Fonds Interne Dédié (min. 250.000,- € pour investir dans un Fonds Interne Dédié) Solde par support financier après arbitrage : min. 10.000,- € excepté pour le Fonds Interne Dédié (min. 250.000,- € pour rester dans un Fonds Interne Dédié)
------------	--

FRAIS DU CONTRAT

FRAIS D'ENTRÉE	Max. 4,5 % de chaque versement
FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE	Frais en fonction du support financier : <ul style="list-style-type: none">- Fonds Général : max. 0,90 % des réserves- Fonds Externes : max. 1,50 % des réserves- Fonds Internes (dédiés, d'assurance spécialisés ou collectifs) : max. 2 % des réserves
FRAIS DE RACHAT	N/A
FRAIS D'ARBITRAGE	Max. 0,50 % des sommes arbitrées